

JO 2024 : la France médaille d'or de la discrimination ?

Le Groupe Réseau Handicap (GRH) de la Fédération FO de la Métallurgie interpelle l'Etat pour qu'il prenne rapidement des mesures d'ampleur afin d'améliorer l'accessibilité des lieux publics et des transports dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, et ce afin de faciliter la vie quotidienne des salariés et des personnes en situation de handicap.

Augmenter le nombre d'hébergements accessibles et adaptés, renforcer les dispositifs d'accueil dans les gares, les aéroports, les stations de métro et l'accès des sites de compétitions par tous les moyens de transports collectifs ou individuels : le déficit en ces domaines est aussi grand que la nécessité d'agir maintenant.

En avril, la Conférence nationale du handicap, APF France handicap, se mobilisera dans **toute la France** et lancera une **opération coup de poing à Paris devant un lieu institutionnel, suivie d'un dispositif collage militant dans plusieurs villes.**

Malgré l'engagement de Jeux inclusifs, l'organisation de cet événement mondial révélera le retard français en la matière. Près de **350 000 personnes en situation de handicap du monde entier viendront voir les Jeux : des milliers pourraient en être exclus.**

Le handicap reste le premier motif de discrimination en France selon le Défenseur des Droits. Cette situation ne doit pas perdurer.

Paris, le 14 avril 2023

Contact :

Géraldine NIVON : Secrétaire Fédérale en charge de la mission handicap
Tél : 06.67.12.73.28